



PRÉFECTURE DES LANDES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER DES LANDES**

Service Nature et Forêt
351 Boulevard Saint-Médard
BP.369
40 012 – MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél : 05.58.51.30.60
Mail : ddtm-snf@landes.gouv.fr

**DÉFRICHEMENT
(MISE EN CULTURE)**

PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE :

Demande sur papier libre, indiquant :

- Le but du projet,
- La surface demandée,
- La commune de situation de l'opération,
- Les références cadastrales et la nature des parcelles concernées.

Dans le cas d'un défrichement ayant pour objet une mise en valeur agricole, préciser si votre projet nécessite une irrigation ou un drainage (que ce soit par fossé ou par drains externes), et si oui de quelle façon comptez-vous les réaliser.

PIÈCES À JOINDRE :

- Copie d'un plan de situation au **1/25000^e** (extrait carte IGN),
- Extrait de plan cadastral de la zone faisant apparaître les références cadastrales du projet et précisant l'emprise des surfaces à défricher,
- Extrait matrice cadastrale ou relevé de propriété de l'actuel propriétaire.
- **Cas des demandes à but agricole pour l'installation d'un JA :**
 - Identité du futur exploitant agricole : ***nom de la personne physique ou morale***
 - Si le demandeur ou le futur exploitant bénéficie d'une DJA ou d'une aide à l'installation du Conseil Départemental des Landes en cours : ***références du dossier d'installation***
 - Notice relative à une demande d'autorisation d'exploiter dûment remplie et signée (disponible auprès du service économie agricole de la DDTM des Landes)